

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 428 du 24 avril 1952 :

n° 428

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
24 avril 1952

Numéro JO  
n° 5 du 01/03/1952

Date du numéro  
1 mars 1952

### TEXTE INTÉGRAL

Le traitement mensuel du nommé Omar Merenech, cuisinier, en service à l'Atelier-Ecole de Djibouti, est porté à 4.970 francs pour compter du 1<sup>er</sup> juillet 1951 et à 5.290 francs pour compter au 1<sup>er</sup> janvier 1952,